



MOUVEMENT DE LIBERATION DU CONGO

M.L.C.

Avec Dieu nous vaincrons



Secrétaire Général

Réactions du MLC aux Propos de Mgr Donatien NSHOLE sur la Dernière Sortie Médiaitique de Son Excellence Jean-Pierre BEMBA

Les déclarations de Mgr Donatien NSHOLE à l'égard de Son Excellence Jean-Pierre BEMBA illustrent, s'il en était encore besoin, la hargne développée par ce dernier.

Monseigneur Donatien ne s'est pas arrêté au message qu'il a lu dans son bureau, mais il s'est offert toute une tribune à la Radio Top Congo pour répéter les mêmes méchancetés. Devant le journaliste de Top Congo, Mgr Donatien a tenu des propos avec une telle acrimonie qui n'est pas digne d'un prêtre mais plutôt de ceux d'un opposant politique frustré. Le Journaliste s'est même étonné que Mgr Donatien ait insisté pour être reçu samedi soir, chose rare, parce que les émissions se font les jours ouvrables. En s'adressant nommément au Président BEMBA, Mgr Donatien se positionne parmi ceux qui expriment une aversion profonde envers le Président de la République et les autorités politiques du pays. Ses propos reflètent son point de vue personnel comme il l'a lui-même souligné en début de discours. Le journaliste a même remarqué que le message de Mgr Donatien était loin de rassembler les congolais en ce moment particulier où le pays est agressé.

Sans adopter le même ton, nous permettons de répondre de manière fraternelle à Mgr Donatien NSHOLE point par point :

1. En évoquant les politiciens en robe, le Président BEMBA n'avait pas pour intention de s'en prendre aux prêtres catholiques, car il n'a cité le nom de personne. Si d'autres n'ont pas ressenti ces propos comme étant dirigés contre eux, pourquoi Mgr Donatien se sent-il ainsi visé ? Lors de sa visite Pastorale en RDC, Sa Sainteté le Pape François a rappelé aux Évêques et Prêtres qu'ils doivent se consacrer à l'annonce de l'évangile et non s'accrocher aux matériels et à la politique. Le Président BEMBA n'a fait que renchérir sur les propos du Saint Père.

2. Concernant les fonds alloués aux diocèses, les déclarations du Secrétaire Général de la CENCO confirment la réalité de ce projet, avec un montant d'un million de dollars américains par diocèse. Les propos de notre Président National étaient très clairs : « **Le Président de la République a donné la possibilité à 47 diocèses d'avoir un million de dollar chacun pour des œuvres caritatives** ». Le délai de décaissement n'altère en rien le montant total que chaque diocèse doit bénéficier. C'est une première dans l'histoire de notre pays. Jamais une Église n'a bénéficié d'un projet d'une telle envergure de la part d'un Président de la République ou du Gouvernement. Les prêtres, qui revendiqueront des comptes sur la gestion des fonds publics, devraient également être prêts à rendre compte de l'utilisation de cette manne financière. Mgr NSHOLE lui-même a reconnu avoir informé les gestionnaires de ces fonds que la CENCO ne couvrirait pas les malversations.

Dès lors, comment refuser au Vice-Premier Ministre le droit de s'interroger sur cette question ? Il est étonnant qu'un prêtre se permette de remettre en question non seulement la compréhension des finances publiques par le Président BEMBA, mais aussi sa sagesse, alors que ce dernier possède une formation supérieure en la matière. Ce que la CENCNO n'avait jamais avoué c'est d'avoir reçu les frais administratifs pour le suivi de ce grand projet. Comment ces frais ont-ils été utilisés ? Quand ils reçoivent l'argent du Gouvernement et les autres avantages, là Mgr Donati reconnaît qu'ils sont obligés de parler des œuvres du Président de la République, c'est de la loyauté. Mais quand les autres défendent les idées du Président de la République, ils sont vendus. C'est curieux quand même ! Et Mgr Donati se demande sur les réalisations de la famille BEMBA dans la province du Sud Ubangi ? Il va falloir qu'il s'informe auprès des représentants de l'Église sur le terrain.

Voici un aperçu des réalisations qui témoignent de sa vision et de son dynamisme:

Soutien à l'agriculture locale :

Jean-Pierre Bemba a financé la dernière campagne agricole de maïs en partenariat avec le CDI Bwamanda, dans l'ensemble de la province de Sud Ubangi, afin de contribuer au revenu des agriculteurs, favorisant ainsi l'autosuffisance alimentaire et le renforcement de l'économie rurale.

Renforcement des infrastructures de santé :

Les équipements de dialyse présents à Gemena vont être installés après la formation des médecins locaux. Toujours à ce secteur, don de 35 lits d'hospitalisation, 35 matelas et une couveuse en faveur de l'Hôpital général de référence de Gemena. Ce qui marque une avancée significative pour les soins médicaux dans la province.

Soutien aux veuves et orphelins :

L'inauguration dans les jours qui viennent d'un orphelinat et home des Veuves (COMINGEM) permettra d'accueillir plus de 300 personnes vulnérables, leur offrant un cadre de vie digne et sécurisant.

Électrification de Gemena :

Un groupe électrogène de 500 KVA, offert par Jean-Pierre Bemba, alimente aujourd'hui en électricité l'ensemble de la ville de Gemena et Libenge, améliorant considérablement la qualité de vie des habitants.

Aménagement des infrastructures aéroportuaires :

Jean pierre bemba avait fait construire les pistes de 2.000 mètres de Zongo et de Bondo pour renforcer les infrastructures de transport et faciliter la mobilité des personnes et des marchandises.

Modernisation des infrastructures commerciales :

La construction en dur du marché de Gemena sur une superficie de 7000 mètres carrés offre aux commerçants et consommateurs un espace moderne et fonctionnel.

Ces réalisations traduisent l'engagement de Jean-Pierre Bemba à améliorer les conditions de vie des populations du Sud-Ubangi. Elles illustrent également sa volonté de promouvoir un développement inclusif et durable pour l'ensemble de la région.

3. Durant la campagne électorale de 2023, le Président BEMBA n'a jamais affirmé que la CENCO collaborait avec des intérêts russes pour faire échouer le processus électoral. Ses propos concernaient une organisation sans citer l'Église Catholique. Pourquoi Mgr Donatien se sent-il directement concerné par ces déclarations ? A-t-il une implication à ce niveau ? Même le journaliste qui a animé ladite émission sur le processus électoral est étonné de l'interprétation de Mgr NSHOLE. Pourquoi vouloir à tout prix une confrontation directe ?

4. Les fonds utilisés par l'Église pour les œuvres sociales, évoqués par Mgr Donatien, proviennent également de la population. Ainsi, de la même manière qu'il réclame des explications sur l'utilisation des deniers publics, les prêtres doivent aussi être transparents sur l'utilisation des fonds qu'ils reçoivent de la population, notamment ceux servant à construire des écoles catholiques, dont les frais de scolarité sont parfois exorbitants.

5. Lors du communiqué lu dans son bureau, Mgr Donatien était clair : il est contre la "révision (ou changement) maladroite et imprudente" de la constitution. A Top Congo, Mgr NSHOLE se dit favorable à la réflexion sur la révision ou le changement de la constitution mais c'est le moment qui n'est pas opportun. Donc c'est à Mgr Donatien de déterminer quand et comment les congolais doivent réfléchir sur la révision ou le changement étant ainsi à tous les congolais le libre arbitre dont Dieu le créateur nous a doté. Heureusement qu'il reconnaît qu'il ne s'agit que d'un point de vue qui ne peut pas être imposé à tous les compatriotes comme une parole d'évangile. En même temps, devant Top Congo il annonce que la CENCO a déjà mis en place sa propre commission, "*composée des vrais experts*", pour réfléchir sur la question de la révision ou modification de la constitution devançant même le Président de la République sur cette question. Une commission est mise en place pour réfléchir sur la révision de la constitution en même temps on se dit opposé à la révision de la même constitution, quelle contradiction ? Il ajoute que leurs supers experts ne sont pas comme les autres qui ont vendu leur intelligence pour le pouvoir. Quelle insulte, quel manque de respect pour les autres. Donc tout le monde doit aller dans le sens de Mgr NSHOLE sinon on est « **un vendu** » ? Au nom de quel principe la CENCO peut-elle réfléchir à cette question sans que les autres compatriotes et les véritables politiciens aient le même droit de le faire ? Pourtant c'est le Président de la République qui, le premier avait annoncé l'idée de la création d'une commission nationale pour réfléchir sur la révision ou le changement de la constitution. Donc pour Mgr NSHOLE, tout le monde doit attendre les propositions des supers experts de la CENCO et qui détermineront aussi à quel moment les autres pourront réfléchir. Alors qu'en vertu du principe de séparation Église-État, c'est au Gouvernement de traiter les questions politiques. La RDC est un État laïc ; il est donc inapproprié pour des membres du clergé d'imposer leur point de vue dans ce cadre.

Comme il croit détenir la science infuse et la connaissance absolue, Mgr affirme que le Président de la République n'est pas bien informé.

6. Les mêmes prêtres nous rappellent cependant vers Matthieu 6, 3 : « Que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite ». À ce rythme, nous craignons qu'en raison de son engagement politique, Mgr Donatien ne divulgue des secrets de confession. S'il faut établir un bilan entre les bienfaits reçus par les prêtres et ceux accordés à la famille BEMBA, il est à craindre que cela tourne en défaveur des prêtres. Cependant, en tant que

chrétiens, nous ne souhaitons pas nous engager dans un tel débat qui n'est pas digne des enfants de Dieu. Nous invitons simplement Mgr Donatien à garder à l'esprit la mission prophétique de l'Église, comme l'a souligné avec justesse le Pape François lors de sa visite à Kinshasa.

Nous exhortons Mgr Donatien à assumer pleinement ses positions politiques, un droit reconnu à tout congolais par la constitution, concernant les enjeux nationaux. Toutefois, il devrait cesser de se dissimuler derrière l'Église pour mener une politique active. L'affirmation du Journaliste est juste : aujourd'hui la classe politique congolaise est constituée de la Majorité, de l'Opposition et de l'Église Catholique. Au nom de quoi, sur base de quelle légitimité ou légalité Mgr NSHOLE affirme que l'Église est sensée veiller à la bonne gouvernance du pays ? Ce n'est plus le rôle de l'Assemblée Nationale mais de l'Église ?

Même le journaliste, qui se reconnaît catholique, sent que les propos de Mgr NSHOLE sont de nature à diviser les chrétiens plutôt que de les rassembler.

Nous réaffirmons notre foi chrétienne, qui ne saurait être ébranlée par quiconque, même par des figures de l'Église. En outre, conformément à la doctrine sociale de l'Église catholique, nul ne peut interdire à autrui de réfléchir. La Doctrine Sociale de l'Église catholique évoque la raison et la foi : pour un chrétien, il ne s'agit pas de croire aveuglément, mais de faire usage de sa raison pour discerner ce qui est enseigné, même au sein de l'Église.

Vous avez démontré votre qualité de personnage politique en robe, car un homme de Dieu ne s'exprime pas de cette manière.

Fait à Kinshasa, le 09/12/2024

Fidèle BABALA WANDU



